



REPUBLIQUE DU BENIN



MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA
GOVERNANCE LOCALE

DOSSIER DE PRESELECTION
PASSATION DES MARCHES DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Objet du marché : Recrutement d'un consultant (Cabinet) pour l'élaboration du
plan annuel d'entretien et d'un plan triennal 2024-2026 d'investissement"

Référence : PI_DAF_76752

Autorité contractante : Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance
Locale

Source de financement : Budget National

Gestion : 2023

Imputation Budgétaire : 62 29

AOUT 2023

Table des matières

I.	NOTE EXPLICATIVE	3
II.	AVIS A MANIFESTATION D'INTERET	3
III.	CANEVAS DE RAPPORT DE D'EVALUATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET.....	Erreur ! Signet non défini.
IV.	LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET	Erreur ! Signet non défini.

I. NOTE EXPLICATIVE

A. POUR LES MARCHES RELEVANT DES DEMANDES DE COTATION

Les demandes de cotation pour les prestations intellectuelles pour la sélection des cabinets/firmes sont exclusivement conduites selon la méthode de sélection fondée sur les qualifications du consultant (SFQC).

A cet effet, la personne responsable des marchés publics (PRMP) ou le responsable de la structure habilitée lance un avis à manifestation d'intérêt (AMI). A l'issue de l'évaluation des manifestations d'intérêt, le candidat qui présente le meilleur niveau de qualification et d'expérience en rapport avec la mission, est retenu et invité à soumettre ses propositions technique et financière, aux fins de négociations.

En ce qui concerne le contrat, s'inspirer des modèles de contrats au temps passé et à rémunération forfaitaire contenus dans la demande de propositions de la DRP-PI.

I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

DC/AMI N° 12/MDGL/PRMP/SP-PRMP du 28/09/2023

Objet : : Recrutement d'un consultant (Cabinet) pour l'élaboration du plan annuel d'entretien et d'un plan triennal 2024-2026 d'investissement

1. Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale, publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 13 avril 2023.
2. Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale (MDGL) a obtenu des fonds de la part de la Coopération Suisse à travers le Programme FADeC 2, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif à **l'élaboration du plan annuel d'entretien et d'un plan triennal 2024-2026 d'investissement "**.
3. La présente mission de prestation consistera essentiellement à :
 - inventorier, de répertorier et de caractériser dans une base tous les équipements appartenant au patrimoine du MDGL ;
 - détecter les détériorations (pathologies) présentes et de programmer celles à venir en vue de prévoir leur réparation dans le temps ;
 - recenser les problèmes liés à l'utilisation des équipements ;
 - élaborer un programme annuel et pluriannuel (3 ans) cohérent d'entretien et d'investissement en équipement au niveau central et déconcentré ;
 - élaborer un plan d'acquisition de ces équipements en 2024, 2025 et 2026 avec un plan d'amortissement et de réformes desdits matériels ;

(Voir détails dans Tdrs joints à la présente mission)

4. Le délai de réalisation de la mission est de quarante-cinq (45) jours
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Les candidats sont invités à présenter leurs propositions techniques et financières. La sélection selon la méthode de sélection fondée sur les qualifications du consultant (SFQC).
8. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (3) candidats ne sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de cinq jours (5) ouvrables la procédure en vue de compléter la liste restreinte. Mais, au cas où l'autorité contractante contacte directement d'autres cabinets ou firmes pour compléter la liste restreinte, les dossiers de ces derniers doivent être évalués conformément aux critères de présélection retenus.

La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Note pour le critère ¹	Sous critères d'évaluation et note ²	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations :	[10 points]	Être spécialisé dans la conduite des études de planification, d'analyse, d'inventaires ou de gestion ou d'audit	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années	[25]	Avoir réalisé ou conduit au moins deux (02) missions d'étude, de planification et ou d'audit pour le compte de l'administration publique ou privée	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées (copies légalisées)
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années	Anciens cabinets/bureaux d'études		
	[50points : 25 points par mission]	Avoir réalisé au moins deux (02) missions similaires à la présente mission relative à la réalisation des inventaires, élaboration des plans d'entretien ou de maintenance des équipements, les audits sur la comptabilité matière	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées (copies légalisées)
	Cabinet/Bureau d'étude naissante qui a moins de trois ans		
[50 points]	<p>Chef de mission :</p> <p>Avoir un diplôme BAC+5 au moins en audit, management et finance ou tout autre diplôme équivalent disposant d'au moins plus de dix (10) ans d'expériences : 20 points</p> <p>Avoir conduit ou participé au moins à deux (02) missions de réalisation des inventaires, élaboration des plans d'entretien ou de maintenance des équipements, les audits sur la comptabilité matière 15 points par mission</p>	Copies légalisées du diplôme-CV et des attestations de bonne fin d'exécution des missions	

¹ Les notes indiquées ci-dessus sont non modifiables par l'autorité contractante qui devra les répartir en sous-critères.

² Décliner dans cette colonne, pour chaque critère d'évaluation annoncé, la méthode d'évaluation dudit critère. Exemple : pour le critère 1, Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou des statuts = 00 points ; inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts = 10 points.

NB : Aucun sous-critère d'évaluation autre que ceux indiqués dans cette colonne, ne sera pris en compte lors de l'évaluation des manifestations d'intérêt.

5. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	[05]	Présentation situation géographique claire : 2.5 points Présentation d'un organigramme : 2.5 points	Note de présentation du Cabinet et organigramme de structure
6. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission - Chef de mission - deux formateurs associés	[10]	<p>Chef de mission :</p> <p>Chef de mission spécialisé en renforcement des capacités des missions d'audit.</p> <p>Avoir un diplôme BAC+5 au moins en audit, management et finance ou tout autre diplôme équivalent disposant d'au moins plus de sept (07) ans d'expériences 5 points</p> <p>-Consultants associés (02) : spécialisé en audit et finance</p> <p>Disposé d'un niveau minimum de BAC +2 en gestion/comptabilité avec au moins cinq (05) ans d'expériences; (CV-diplôme) : 2.5 par consultant points</p>	Liste du personnel et copie simple des diplômes +CV
TOTAL	[100]		

La note minimale requise pour être sélectionné est de soixante-dix (70) points.

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

10- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale sis à Cadjèhoun en face de la présidence, 4^{ème} étage du bâtiment abritant le MDGL 01 BP : 2021 Cotonou Tél. (+229) 21 30 40 30 / 21 30 52 99, à compter du 28/09 /2023.

11-Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale sis à Cadjèhoun en face de la présidence, 4ème étage du bâtiment abritant le MDGL au plus tard le 05 octobre 2023.

Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des candidats concernés sans être ouvertes.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : Salle de Conférence du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale sis à Cadjèhoun en face de la présidence, 1er étage du bâtiment abritant le MDGL

12.Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de son recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit invoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les deux (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics doit intervenir dans un

délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable de son recours le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai de deux (02) jours mentionnés ci-dessus pour présenter un recours devant l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.

Cotonou, le 28/09/2023



Abdel Smail I. A. K. SALIFOU
Personne Responsable des Marchés Publics

IV- LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[Insérer Nom du Candidat]

[Insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

A

Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure déconcentrée]*

Monsieur le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*,

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de candidature comprend :

- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;
- 3) le registre de commerce/les statuts ;
- 4) les preuves des expériences du cabinet/firme *[copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)]* ;
- 5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc. ;

Veuillez agréer, Monsieur le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme.